

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
30 rue des Enfants
38150 AGNIN
04 74 84 12 34
Ce.0381528@ac-grenoble.fr

Procès Verbal du 1^{er} conseil d'école

Date : 5/11/2024

Début de la séance : 18h

Personnes présentes :

<u>Equipe enseignante</u>
Saunier Aurélie, Directrice et enseignante des CE2-CM1 Girardet Christine, enseignante des CM1-CM2 Fusi Aurélie, enseignante des CE1-CE2 Dubuis Sophie, enseignante des PS-MS Rosier Lydie, enseignante des MS GS
<u>Parents délégués</u>
Desbois Elodie, Grentelbach Mélanie, Chambon Céline, Thivolle Laura, Andrieux Aurore, Bravos Sandrine
<u>Mairie</u>
Monteyrémard Christian, maire Barrot Nicole, adjointe
<u>DDEN</u>
Meunier Jean-Paul

Excusée: Mme Piot-Paquier, Inspectrice de l'Education Nationale ; Gallego Bénédicte enseignante des CP-CE1
Soulat Calliopé, enseignante des CE2-CM1 complément décharge de direction

I Présentation et Installation du nouveau conseil d'école: membres, rôle et attributions, résultats des élections

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école et l'organe de concertation institutionnelle. Elle a des compétences décisionnelles.

Dans le cas de l'école d'Agnin , présentation des membres :

- La directrice de l'école Mme Saunier, présidente
- Deux élus :
 - a) Le maire : M. Monteyrémard
 - b) Une conseillère municipale : Mme Barrot
- Les enseignants de l'école (Mmes Rosier, Gallego, Fusi, Girardet, Dubuis et Soulat)
- Les représentants des parents d'élèves (9 parents délégués ont été élus : 6 titulaires et 3 suppléants)
- Le délégué départemental de l'éducation nationale M. Meunier
- L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription peut assister de droit aux réunions.

Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école ;
- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Résultats des élections des parents délégués :

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	181
Nombre de votants	120
Nombre de bulletins blancs ou nuls	44
Nombre de suffrages exprimés (S)	76
Taux de participation	66,30%

Le pourcentage de participants est stable par rapport à l'année dernière (69%).

II Bilan de rentrée

Effectifs actuels

PS : 18 MS : 21 GS : 12 CP 12 CE1 : 19 CE2 : 22 (1 départ début octobre)

CM1 : 15 CM2 : 14 soit 133 élèves répartis en 6 classes .

PS-MS : 27 élèves

MS-GS : 24 élèves

CP-CE1 : 21 élèves

CE1-CE2 : 21 élèves

CE2-CM1 : 19 élèves

CM1-CM2 : 21 élèves

Les effectifs 2024-2025 sont donc en baisse.

Les TPS ne seront acceptés dorénavant qu'en septembre de chaque année si l'effectif de la classe des PS le permet (pas plus de 25 par dans cette classe pour un accueil adapté et efficient).

Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)

L'équipe éducative est complétée par 2 AESH : Mme Picot Delphine (temps complet) et Mme Javon Aurélie (6h) .

Nous sommes en attente de notification pour plusieurs élèves. Les délais sont d'environ 9 mois-1 an après avoir déposé le dossier auprès de la MDA.

1 élève a une notification mais n'est pour l'instant pas accompagnée parce qu'il n'y a plus d'AESH disponibles.

Un recrutement devrait être prévu.

III Vote du règlement intérieur

Conformément au règlement départemental, le règlement proposé est accepté à l'unanimité.

- Documents expliqués :

La charte de la laïcité

Le dispositif Phare

La Charte d'usage des réseaux, de l'Internet et des services multimédias de l'école

Il est également rappelé la procédure pour les inscriptions/désinscriptions aux services périscolaires.

Appeler les numéros suivants :

Cantine : 04 69 61 42 99

Garderie : 04 74 84 16 65

IV Vie de l'école

Sécurité

- PPMS : 1 exercice incendie a eu lieu en septembre , 1 exercice attentat intrusion (scénario « se barricader ») début octobre.

Un exercice Risques majeurs aura lieu ultérieurement en décembre.

Bilan financier Coopérative scolaire :

Comme pour le dernier conseil d'école, le livre de compte de l'école peut être consulté.

Résultats Evaluations Nationales

Tous les élèves de l'élémentaire ont passé dès la 2^{ème} semaine de septembre des évaluations nationales en français et mathématiques. Ces évaluations proposent des exercices à temps défini.

Les parents ont été reçus pour expliquer les résultats de façon individuelle.

Les élèves à besoins éducatifs particuliers ont pu bénéficier de livrets « adaptés ».

Cependant, ces livrets ne prennent en compte que certains handicaps (malvoyance, écriture adaptée dys/cadre opératoire). Le nombre d'exercices, la longueur des énoncés, le temps donné... n'est pas modifié.

- En CP, les compétences les moins réussies sont :

En français : Manipuler des phonèmes

En Mathématiques : Résoudre des problèmes

- En CE1, les compétences les moins réussies sont :

En français : Lire à voix haute un texte

En Mathématiques : Résoudre des problèmes

- En CE2, les compétences les moins réussies sont :

En français : « accorder le nom et l'adjectif » et « mémoriser des temps de conjugaison »

En Mathématiques : « calculer rapidement » (calcul mental)

Le travail mené en résolution de problèmes en cycle 2 porte ses fruits puisqu'on ne note plus de difficultés au cycle 3 .

- En CM1, les compétences les moins réussies :

En français : « mémoriser des temps de conjugaison »

En Mathématiques : « connaître les tables de multiplication »

- En CM2 :

En français : net recul de la fluence entre juin et sept 24

Pas de productions d'écrits (notions travaillées sur 2 ans en CE2 et CM1) . On note beaucoup de temps donc les résultats positifs .

En Mathématiques : la technique opératoire de la division

Beaucoup de nouveaux concepts en Cm1 donc les résultats sont moins performants.

Les élèves à besoin ou fragiles sont pris en charge lors de séances d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Si le RASED intervient sur l'école, les élèves pris en charge seront des CE1.

Médecine scolaire :

Mme Carole Gachet, infirmière scolaire ,du secteur collège Jean Ferrat de Salaise sur Sanne

- 1 visite pour les Cm2 : la puberté

Pour les PAI simples, un document protocole doit être rempli par le médecin de l'enfant. Il est envoyé au centre médico-scolaire de Vienne pour signature d'un médecin.

Les parents transmettent le document ainsi que l'ordonnance et le traitement médical à l'enseignante.

Si les enfants bénéficiant d'un PAI mangent à la cantine ou vont en garderie, les doubles (y compris des médicaments) doivent être fournis aux responsables du périscolaire.

PMI :

Les élèves de MS ont bénéficié d'un bilan avec la PMI de l'Isère en octobre.

Axes éducatifs prioritaires

➤ **Santé et bien-être à l'école :**

- Cycle Mini-Tennis pour la classe des MS GS en période 1 dans la cour de l'élémentaire.

Remerciements à Lucie , BE agréée du Set Club Salaisien , à Owen service civique et au Comité départemental de Tennis pour le prêt de matériel adapté aux élèves de maternelle.

- Cycle natation pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 en période 1 et début de période 2.

Des modifications de fonctionnement ont eu lieu à plusieurs reprises car un nouveau responsable de bassin a pris ses fonctions.

A savoir que le cycle natation de l'année prochaine sera certainement modifié pour privilégier la qualité.

Des parents agréés accompagnateurs peuvent témoigner du fait qu'un cycle au nombre de séances réduites mais à une seule classe est plus efficace.

De plus, des séances ont été annulées du fait de question d'hygiène du bassin et d'une fuite.

Remerciements aux parents agréés qui permettent la réalisation du cycle natation dans de bonnes conditions.

- Projet sciences -alimentation et santé pour toutes les classes de l'école avec des interventions ponctuelles concrètes :
 - ✓ « Du fruit au jus » et la découverte d'arômes en maternelle : remerciements à M. Bonin pour le don de pommes et de poires, au Fil de l'Ambre pour le prêt du presseur, aux parents qui ont tenu des ateliers et à Corinne Traversier « les Bocaux de Coco » .
 - ✓ « De la céréale au pain » : remerciements à Alice Mardirossian , ingénieure agronome-diététicienne nutritionniste.
 - ✓ « Les bocaux de Coco » : découverte du métier, du laboratoire, d'un lieu 0 déchet et fabrication d'un bocal de velouté de butternut-carottes au lait de coco. Remerciements à Corinne. Financement du transport par la coopérative scolaire des 2 classes concernées.
- Sciences /EDD : sensibilisation aux différents types d'énergies centrale de St Alban et à l'environnement « les abeilles »
- Projet Espace Naturel Sensible financé en grande partie par le Département :

Toutes les classes de l'école sauf les PS-MS bénéficient d'interventions spécialisées et adaptées sur la faune et flore locale.

- Cycle vélo « savoir rouler » pour le cycle 2 en novembre et décembre + une sortie en fin d'année. Financement CNR « Construisons notre école ensemble » et mairie grâce à la subvention « Génération Vélo ».

Ces partenariats locaux permettent non seulement aux élèves de travailler de façon concrète des compétences du socle commun (maîtrise du langage oral et écrit, EMC, mathématiques, sciences...) . Ils

donnent du sens aux apprentissages et participent à la santé des élèves.

- USEP : adhésion de l'école à l'USEP financée par la coopérative scolaire (100 euros adhésion association + adhésion 21 élèves classe de CM1-CM2 pour limiter les dépenses de l'école).

Cette affiliation permet de lancer une dynamique physique et sportive sur l'école, d'aides pour organiser différentes rencontres sportives dans et en dehors de l'école (aide au transport, à la logistique, présence d'un animateur USEP ...), de bénéficier de prêt de matériel sportif (37 kits possibles), participation des classes aux rencontres proposées.

Période 3 escrime pour les 2 grandes classes par exemple.

➤ **Education à la citoyenneté :**

- AFDA :

Intervention CM1 CM2 « débattre pour ne pas se battre » avec un travail en petits groupes. Lien avec le collège .

Sécurité Routière : intervention dans les classes de cycle 2.

- Challenge du cœur :

Participation sportive et solidaire de la classe des CE2-CM1 pour la lutte contre les cancers pédiatriques.

- 11 novembre :

Un appel a été lancé aux familles de l'école pour participer au devoir de mémoire. Les élèves interpréteront *la Marseillaise et Liberté, égalité, fraternité* » des *Enfantastiques* et montreront une production d'arts plastiques.

RV à 10h50 sur la place d'Agnin en présence des élus et des pompiers.

- Conseils de classes dans les classes de l'élémentaire
- Dispositif PHARE : lutte contre le harcèlement.

Des séquences pédagogiques adaptées sont proposées sur le sujet de la maternelle au CM2 tout au long de l'année.

Participation de tous les élèves de l'école à la journée Nationale de Lutte contre le Harcèlement le jeudi 7 novembre.

- Opération « le Père Noël Vert » avec le Secours Populaire.

➤ **Accès aux arts :**

- Partenariat avec la médiathèque d'Agnin . Remerciements aux bénévoles qui accueillent les classes tout au long de l'année.
- Cycle cirque en période 2 pour les élèves de Maternelle. Financement CNR « Construisons notre école ensemble ».
- Projet musique avec le CIEM et 2 professeurs agrées de janvier à avril. Financement conjoint de la mairie, de l'APE et de la coopérative scolaire.
Un spectacle aura lieu le mardi 15 avril à la salle de la Bâtie.

INFORMATIONS DIVERSES :

- **Liaison Petite enfance RAM et PS-MS** : 1 rencontre par période.
- **AFDA** : soirées éducatives sur les enfants atypiques ou à besoins particuliers.
- **OCCE** : frais de gestion 250 euros Banque Postale. Nous ne pouvons pas changer de banque et aller chez qui on veut car nous appartenons à l'OCCE 38. Proposition de rallier SWAN une banque en ligne +

assoconnect mais nous avons participé à plusieurs webinaires en ligne et le processus semble compliqué et pas encore au point. Nous n'aurions plus de chéquier, les parents ne pourront plus payer par chèque ou espèces mais seulement en ligne ...Pas de dépôt d'espèces possibles pour l'instant, frais de dépôt par chèque 2.50 euros, frais de carte bancaire, don possible à chaque versement de parents pour éviter d'avoir des frais supplémentaires (ainsi, SWAN réduit ses frais mais qu'en sera-t-il si personne ne fait de dons ?) ...

Nous avons donc décidé d'attendre la rentrée prochaine pour avoir le retour des écoles voisines qui ont fait le transfert.

- **Retour sur les photos de classe :**

Différentes remarques ont été remontées à la photographe . Voilà ses réponses :

"Au sujet des portes clef, la plate-forme ne fait plus les fratries car le format étant très petit, je suppose qu'ils ont eu des remarques de parents qui disaient que les enfants apparaissaient trop petit (format 3x4cm) mais je ferai quand même remonter le message.

Au sujet du photomontage type « bus » c'est un travail qui demande énormément de temps et qui l'année dernière n'a pas eu le résultat escompté. Les parents sont contents de le voir mais ne l'achètent pas forcément.

Par contre j'ai demandé à la plate-forme de nous faire une proposition pour l'an prochain qui pourrait nous le générer automatiquement, affaire à suivre."

L'équipe enseignante explique le choix de la date en début d'année + l'opération « chocolats » pour pouvoir régler les frais de la Banque Postale et alimenter la coopérative scolaire.

Il n'y aura pas d'autres ventes le reste de l'année pour laisser le champ libre aux manifestations organisées par l'APE.

- PRESENTATION DE L APE :

Le bureau de l' APE 2024-2025 est constitué de :

- Mme Lafond Laura , présidente (maman de Logan en CE1)
- Mme Perret Aurély, trésorière (maman de Andréa en CM1)
- Mme Legraa Naomi , vice-présidente (maman de Badis en MS)
- Mme Gonzalez Malaury, secrétaire (maman de Lana en GS et Nino en MS)
- M. Lafond , vice-secrétaire (papa de Logan en CE1)

Tous les membres du conseil d'école encouragent les familles et l'entourage des élèves à participer autant que possible aux actions ou manifestations menées afin de financer les projets pédagogiques pour les élèves.

- Site de l'école : <https://ecole-le-village-agnin.web.ac-grenoble.fr/>

Plusieurs articles sont mis en ligne dès à présent. Le site sera alimenté au fur et à mesure.

- Changement des horaires scolaires :

Afin de répondre au mieux au rythme des enfants (difficultés par rapport au fait que l'école accueille des élèves de 3 à 11 ans), une discussion est engagée sur la possibilité d'un changement d'horaires.

Les parents délégués font remarquer que l'heure de la sieste arrive trop tardivement pour les PS-MS.

Il est rappelé que les horaires doivent être acceptés par toutes les parties mais que c'est la mairie qui est décisionnaire. Ensuite, la proposition est envoyée à la DSDEN pour accord ou non.

Des critères sont à respecter :

- 1h30 pour la pause méridienne minimum
- Les élèves ne peuvent pas être en classe plus de 3h30 par demi-journée

- Une matinée plus longue et un après-midi plus court sont préconisés pour les apprentissages.

Il s'agit aussi de prendre en compte les temps d'APC et les conditions de restauration ou de garderie. 3 possibilités sont proposées par l'équipe enseignante.

Toutes les parties sont entendues et la discussion reste ouverte.

- o Evaluation d'école :

Un dossier de présentation et d'auto-évaluation est à envoyer à une équipe d'évaluateurs (IEN de la Tour du Pin, un conseiller pédagogique, un chef d'établissement du 2nd degré) pour début mars. La visite sur l'école aura lieu en avril. Une discussion aura lieu ce jour-là entre l'équipe enseignante et l'équipe d'évaluateurs. Un rapport sera rédigé afin de faire des propositions d'amélioration à inclure dans le nouveau projet d'école. Des questionnaires à destination des élèves, des parents d'élèves pourraient être distribués dans ce cadre.

V Questions diverses des parents délégués

Cantine

* Maternelles au 2^{ème} service : fatigue, faim alors que les plus grands pourraient bénéficier de quantités plus importantes en étant eux au 2^{ème} service.

L'essai discuté au dernier conseil d'école n'a pas été réalisé.

Les arguments de Jannick ont été entendus par les parents délégués.

Les enfants de maternelle prennent plus de temps pour manger et le passage au 2^{ème} service permet de mieux les aider. Le temps d'attente pour ensuite aller à la sieste ou en classe est ainsi réduit et mieux adapté.

Le changement d'horaires pourraient être une solution. A voir.

* Manque de personnel, faire appel à des bénévoles (parents, club contact loisirs) pour aider les plus petits et les enfants en difficultés.

L'aide apportée par des bénévoles pose problème notamment en terme d'assurance et de disponibilité.

Garderie

* Les parents sont mécontents du nombre important d'enfants gardés par une personne ou de payer pour qu'une personne non habilitée soit présente dans les locaux en cas de besoin (personnel d'entretien).

* Souhait d'un forfait par tranche de 30 min avec tarif évolutif.

C'est un choix fait par le conseil municipal. Il peut être révisé chaque année notamment par rapport au coefficient familial.

M. le maire rappelle qu'en terme de tarification des services, Agnin est très bien placé notamment avec une cuisine de qualité faite sur place .

D'autres remarques ont été discutées. Voir directement avec les parents délégués.

Les maternelles

* Sortie des enfants :

Le plan vigi-pirate est au niveau le plus haut. Il faut limiter au maximum les aller-venues d'adultes extérieurs à l'école. De même, pour les regroupements devant l'école.

L'équipe enseignante est bien consciente que l'organisation actuelle n'est pas idéale.

Les maitresses de maternelle sont disponibles pour des rv parents à la demande. Elles ne peuvent pas répondre à tous les parents lors des sorties.

* Problème de la collation du matin par rapport à la santé et au coup financier supporté par les parents.

La collation est nécessaire actuellement pour les élèves qui mangent en cantine (et qui vont parfois en garderie dès 7h30) tant que les maternelles mangeront au 2^{ème} service.

Les enseignantes ne souhaitent pas forcément ce moment car il fait perdre du temps sur le temps d'apprentissage (préparation par l'ATSEM qui ne peut pas animer un atelier pédagogique avec les élèves, passage pour se laver les mains, nettoyage des tables ensuite, re-lavage des mains...).

* WC filles garçons dans la classe des PS-MS

Il n'y a pas de problèmes significatifs à noter. Mme Dubuis encourage les parents qui souhaitent savoir comment le passage aux toilettes se fait, de la contacter .

Aménagement de la cour

* Espace vide, manque structure extérieure, nécessité de nouveaux vélos selon les parents.

Le grand train en bois manque effectivement. Un remplacement par une structure de même type serait appréciable . M. le maire prend note.

Les enseignantes demandent un bac à sable fermé ou à bâche pour que le besoin de creuser ou gratter la terre des enfants soit respecté. Elles s'engagent à bien le fermer pour respecter les normes d'hygiène.

Concernant les vélos-draisiennes..., ils sont au nombre de 25. Il y en a suffisamment mais un roulement entre les 2 classes a été instauré pour que tous les enfants puissent en bénéficier.

Plus de vélos en même temps n'est pas possible en terme de sécurité.

Un roulement est aussi mis en place dans la cour de l'élémentaire pour les récréations.

WC

* Pourquoi que à l'extérieur du bâtiment ?

Les élèves des classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 ne peuvent pas être surveillés par leurs enseignantes mais Mme Girardet a le visuel de sa classe et intervient si nécessaire.

* Sortie scolaire : remarque d'un parent sur la sortie de fin d'année des maternelles aux écuries de Taravas.

Mme Rosier explique qu'une demi-journée d'activités par classe était prévue mais, pour des raisons financières (coût du bus), les 2 classes sont restées sur la journée.

* Kermesse :

Les parents sont invités à se rapprocher de l'APE pour l'organisation d'une kermesse.

* Couleuvre dans l'enceinte de l'école

L'école étant située en campagne, ce problème peut réapparaître.

Il est rappelé qu'une couleuvre n'est pas dangereuse.

Elle a été attrapée et relâchée car c'est une espèce protégée.

Fin de séance : 21h